

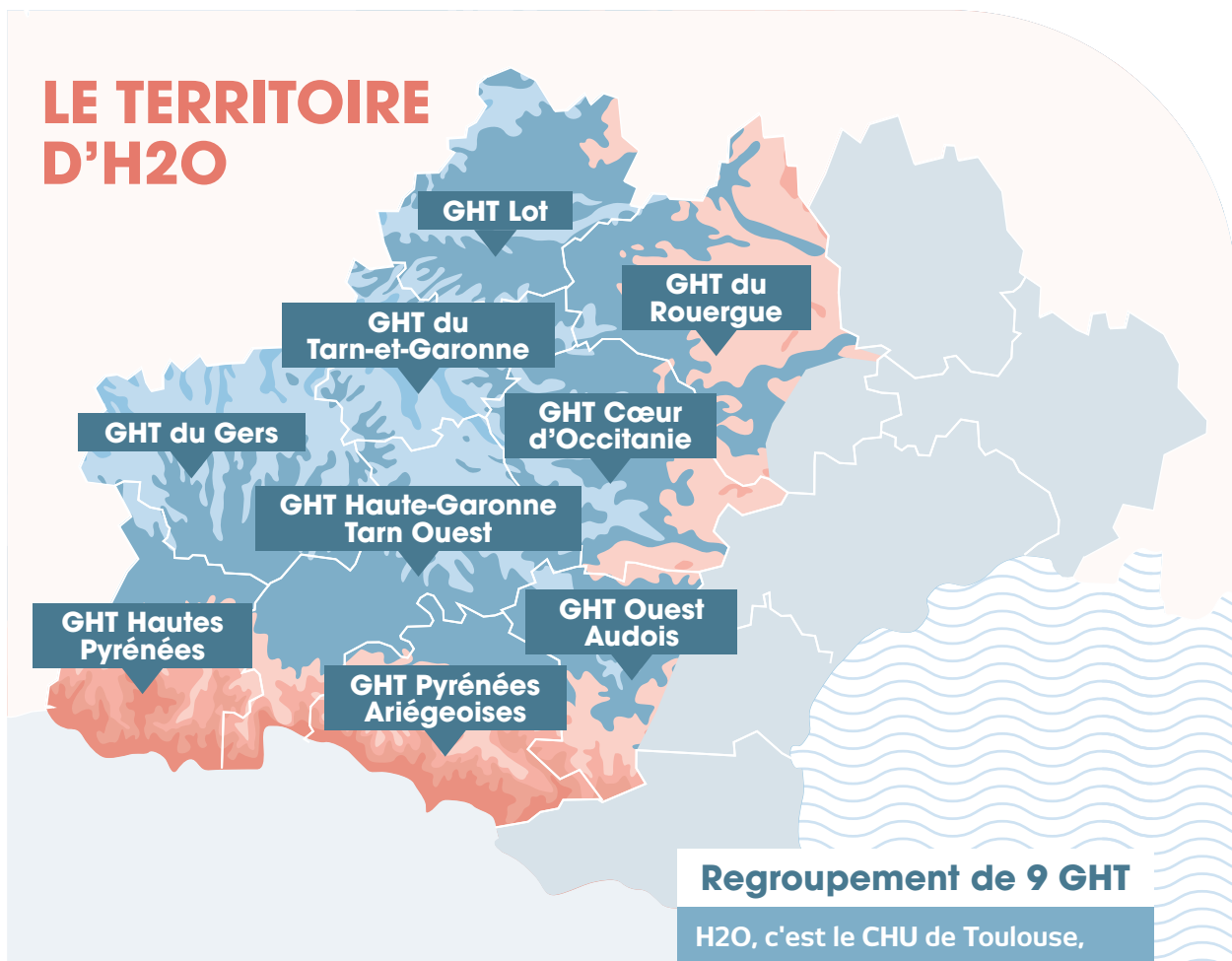
RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023
2024



**Hôpitaux
Occitanie Ouest**
Unis pour votre santé

LE TERRITOIRE D'H2O



1. Structuration institutionnelle	5
2. Domaine des soins	6
3. Domaine de l'enseignement	11
4. Domaine de la recherche	13
5. Domaine de la gestion numérique - communication	14

« O T O É

Ce rapport d'activité présente les réalisations et les initiatives de l'association des hôpitaux de la Région Occitanie Ouest (H2O) au cours de l'année écoulée. H2O est une alliance des centres hospitaliers supports des 9 GHT et de leurs établissements membres, totalisant 50 hôpitaux associés à la Faculté de Santé de Toulouse. Cette collaboration répond à un besoin croissant dans la politique régionale de santé et constitue un levier essentiel pour les acteurs hospitaliers et hospitalo-universitaires.

H2O agit comme un accélérateur et facilitateur de partenariats et d'initiatives, favorisant la création de nouvelles synergies entre hôpitaux publics. Elle permet de structurer des actions communes, de renforcer les filières de soins, de collaborer sur des enjeux de santé publique et de mieux faire connaître la région aux jeunes générations dans le domaine de la santé, notamment à travers l'universitarisation du territoire.

Le système de gouvernance, représentatif et participatif, prend en compte les configurations locales des GHT, renforçant ainsi l'appartenance à un même territoire et à sa subdivision universitaire. L'engagement des établissements de santé, en collaboration avec la Faculté de Santé, et le soutien de l'ARS et du Conseil Régional concrétisent les actions de ce projet ambitieux, inscrit dans les orientations du PRS Occitanie 2023-2028.



Pr Didier CARRIÉ
Président de l'association H2O

Introduction

Afin d'assurer la meilleure coordination des missions hospitalo-universitaires (soins, formation et enseignement, recherche et innovation), les établissements supports de GHT d'Occitanie Ouest et la faculté de santé de Toulouse réunis le 30 mars 2023 ont décidé de créer une association dénommée « **Hôpitaux d'Occitanie Ouest** ». L'association a vocation à constituer une alliance des hôpitaux supports de GHT et de leurs établissements membres, en association avec la Faculté de Santé de Toulouse, afin de favoriser l'organisation de parcours de soins, les aides et les partages de compétences ou les organisations communes dans leurs champs d'activité et de promouvoir les coopérations et les échanges au sein de la subdivision universitaire.

Dès sa création, l'association s'est engagée dans une démarche proactive pour améliorer les soins, la formation, la recherche et la gestion des ressources médicales dans notre région.

Ce rapport présente les **réalisations majeures**, les **défis** rencontrés et les **projets** à venir pour l'association H2O.



Structuration institutionnelle



1

1.1 Assemblée générale constitutive

Date et lieu

10 novembre 2023 à l'Hôtel Dieu Saint-Jacques, 2 rue Viguerie, 31300 Toulouse.

Objectifs

L'Assemblée générale constitutive a permis d'établir les structures juridiques et organisationnelles essentielles pour le bon fonctionnement de l'association. Lors de cette réunion, les premières actions ont été définies et les instances dirigeantes ont été mises en place.

1.2 Approbation des statuts

Les statuts de l'association ont été soigneusement examinés et approuvés durant cette réunion. Ces statuts définissent clairement les **objectifs** de l'association, son **mode de fonctionnement**, et les **responsabilités** de ses membres. Cette étape est cruciale pour assurer une gouvernance transparente et efficace.

1.3 Élection des dirigeants

Président

Pr Carrié, cardiologue, doyen assesseur en charge de la politique territoriale.

Vice-présidents

Dr Ray, président de la CME du CH de Rodez et Président de la CMG du Rouergue,
Philippe Péridont, directeur du CHIC Castres-Mazamet.

Les élections ont abouti à la nomination des dirigeants clés de l'association. Le président et les vice-présidents sont chargés **d'impulser, de coordonner et d'organiser** les actions de l'association et de veiller à la réalisation de ses objectifs.

Domaine des soins

2.1 Déploiement des coopérations médicales territoriales

OBJECTIF ET CONTEXTE :

Dans le cadre de l'extension et du renforcement des coopérations médicales territoriales, des travaux ont été menés pour soutenir et accompagner le déploiement des activités médicales sur le territoire. Ces actions concernent à la fois les équipes médicales historiquement présentes sur le territoire, comme la néphrologie, la cardiologie, l'imagerie, la neurologie ainsi que d'autres disciplines en cours de structuration comme l'urologie, l'hépatogastro-entérologie, et la pneumologie. Ces coopérations sont bâties autour de projets médicaux spécifiques, qui visent à répondre aux besoins des patients tout en optimisant les ressources du territoire. L'objectif est de donner un cadre juridique partagé, des repères organisationnels et tarifaires pour les conventions, afin de structurer ces coopérations au sein des différents établissements de santé du territoire.

PRINCIPALES ACTIONS ET RÉALISATIONS :

- ✓ Mise en place d'un cadre juridique homogène pour les conventions entre établissements, assurant la sécurité juridique et la clarté des engagements de chaque partie.
- ✓ Développement de repères organisationnels adaptés aux spécificités de chaque spécialité médicale, permettant une coordination optimale des équipes sur le terrain.
- ✓ Élaboration d'un cadre tarifaire commun pour les soins, visant à garantir une équité dans la gestion des ressources financières et humaines allouées à ces coopérations.
- ✓ Accompagnement des équipes médicales dans la transition vers ces nouveaux dispositifs, avec un focus particulier sur les domaines en développement, afin d'assurer leur intégration réussie dans le maillage territorial.

PERSPECTIVES :

Les prochaines étapes incluront la consolidation des conventions actuelles, l'élargissement des coopérations à d'autres spécialités, ainsi qu'une évaluation continue des dispositifs en place pour ajuster les pratiques en fonction des besoins et des évolutions du territoire.

2.2 Neurologie

DÉFIS ET INITIATIVES : les fermetures de services en neurologie, la réduction des capacités d'hospitalisation sur le territoire nécessitent des mesures urgentes. La dynamique H2O participe au renforcement du maillage territorial par la création d'une coopération territoriale dans le domaine de la neurologie.

LES MESURES DÉPLOYÉES visent à stabiliser l'offre de soins neurologiques avant de se concentrer sur les surspécialités, notamment les filières neurovasculaires. **Certaines réalisations** sont à valoriser telles que le partenariat avec le CH de Tarbes, dont la chefferie du service de neurologie est assurée par un praticien hospitalier du CHU de Toulouse.

RECONSTRUCTION : une attention particulière est portée à la reconstruction de l'offre en soins neurologiques afin de stabiliser les services existants et de préparer le terrain pour les développements futurs.

CENTRES IMPLIQUÉS

- ✓ **CH Comminges Pyrénées, CH de Lavour** (GHT Haute-Garonne et Tarn Ouest)
- ✓ **CHI Vallées de l'Ariège** (GHT Pyrénées Ariégeoises)
- ✓ **CH Tarbes-Lourdes** (GHT Hautes-Pyrénées)
- ✓ **CH Montauban** (GHT Tarn-et-Garonne)
- ✓ **CH Auch** (GHT Gers)

2.3 Centre de radiologie publique Occitanie Ouest : PIMM

DÉFI ET INITIATIVE : la pénurie de temps médical de radiologue dans les établissements publics de l'hémi-région, le déploiement de nouveaux EML dans le cadre du PRS justifient la mise en place de solutions organisationnelles et juridiques innovantes telles que des Plateaux d'imagerie médicale mutualisés (PIMM).

STRUCTURATION : le développement du Centre de Radiologie publique s'effectue en trois phases : intermédiaire à construire à partir des besoins estimés du CH Carcassonne (premier établissement candidat-requérant), déploiement et élargissement à l'ensemble d'H2O, croissance et intégration pour répondre à l'ensemble des besoins.

Pour la première phase, des **études** et **tests techniques** ont permis de s'assurer de **l'opérationnalité d'une solution de téléradiologie** régissant les flux d'informations et d'images entre les sites requérants et requis. La mise à jour et l'actualisation

des statuts du PIMM autorisé sous la forme d'un GCS « PIMM Occitanie Ouest », pour la Haute-Garonne et le Tarn Ouest, ainsi que les conditions de réalisation de son équilibre micro-économique sont d'autres chantiers menés qui permettront de finaliser la création du PIMM.

CENTRES IMPLIQUÉS

- ✓ **CH Lavour, CH Comminges Pyrénées** (GHT Haute-Garonne et Tarn Ouest)
- ✓ **CHIC Castres-Mazamet, CH Albi** (GHT Cœur Occitanie)
- ✓ **CH Cahors, CH Figeac, CH Gourdon, CH Saint Céré** (GHT Lot)
- ✓ **CHI Vallées de l'Ariège, CH Ariège Couserans** (GHT Pyrénées Ariégeoises)
- ✓ **CH Carcassonne, CH Limoux-Quillan, CH Castelnaudary** (GHT Ouest Audois)
- ✓ **CH Montauban, CH Castelsarrasin-Moissac** (GHT Tarn-et-Garonne)
- ✓ **CH Auch, CH Condom** (GHT Gers)
- ✓ **CH Tarbes-Lourdes, CH Bagnères-de-Bigorre, CH Lannemezan** (GHT Hautes-Pyrénées)
- ✓ **CH Rodez, CH Villefranche de Rouergue, CH Decazeville** (GHT Rouergue)

2.4 Équipe régionale de cardiologie

STRUCTURATION ET COORDINATION : la structuration d'une équipe régionale de cardiologie permet de renforcer les relations entre les équipes cardiologiques sur le territoire. Des actions ont été engagées pour **conforter l'offre de soins et les plateaux techniques** de chaque établissement impliqué par le biais de consultations avancées, réalisation d'actes techniques et interventionnels et d'avis pour les patients hospitalisés. Les actions développées renforcent des liens entre le CHU et les établissements : venue et formation de praticiens au CHU, participation conjointe aux RCP, recherche clinique, universitarisation du territoire, télé-expertise ou encore la mise en place de temps partagés pour améliorer l'accès aux soins de premier recours et de spécialité notamment dans les territoires éloignés ou fragiles.

CENTRES IMPLIQUÉS

- ✓ **CH Lavour** (GHT Haute-Garonne et Tarn Ouest)
- ✓ **CH Albi** (GHT Cœur Occitanie)
- ✓ **CH Cahors** (GHT Lot)
- ✓ **CHI Vallées de l'Ariège** (GHT Pyrénées Ariégeoises)
- ✓ **CH Carcassonne, CH Castelnaudary** (GHT Ouest Audois)
- ✓ **CH Auch** (GHT Gers)

2.5 Urgences

RÉUNION DE COORDINATION : une réunion de coordination a été organisée pour aborder les **défis** relatifs aux services d'urgence, tels que les difficultés des ressources humaines et l'attractivité des postes afin de **mailler le territoire hémirégional et de répondre aux besoins de soins en proximité** de la population.

LES INITIATIVES ET LES DYNAMIQUES DE COLLABORATION POSITIVES sont à promouvoir pour soutenir **l'accueil des jeunes médecins** et **renforcer les services d'urgence**. Plusieurs exemples peuvent être cités tels que la collaboration entre le CHU de Toulouse et le CH d'Auch, le partenariat développé avec le GHT Tarn-et-Garonne, incluant le CH Montauban et le CH Castelsarrasin-Moissac, la création d'un stage médico-technique de 6 mois où les internes interviennent dans le service des urgences d'un CHG « pivot », le recours aux assistants partagés, l'accès aux formations dispensées au CHU pour les praticiens de l'hémi-région ou encore les rencontres régulières des chefs de service et acteurs de l'urgence régionale.



2.6 Réseau Occitanie Ouest du cancer du pancréas (O²CaPan)

DÉFI ET INITIATIVE : la mise en place d'une filière de soins pour le cancer du pancréas est un des axes majeurs de développement qui permettra **d'améliorer le repérage et le diagnostic** des patients nécessitant une prise en charge, et leur **accès à une filière de soins** avec le concours des professionnels impliqués (oncologues, hépatogastro-entérologues, chirurgiens, radiologues) dans les centres associés.

STRUCTURATION : l'enjeu est notamment de développer un **réseau territorial d'endoscopie interventionnelle** hépato-biliaire « SOS ictère » autour de **centres référents**. Le CHU de Toulouse a mis en place une **réunion hebdomadaire de recours** pluri-disciplinaire hépatique et pancréatique, accessible au réseau.

FORMATION ET RECHERCHE : des formations et la participation à des projets de recherche nationaux ont été intégrés dans le projet pour améliorer les pratiques médicales et enrichir les connaissances des professionnels de santé.

CENTRES IMPLIQUÉS

- ✓ Ensemble des établissements d'H2O
- ✓ CH Rodez, CH Albi et CH Tarbes-Lourdes (endoscopie diagnostique et interventionnelle)
- ✓ CHIC Castres-Mazamet et CH Tarbes-Lourdes (chirurgie pancréatique)

2.7 Autres disciplines : aperçu des établissements et actions en cours

Les projets médicaux partagés de chaque GHT intègrent également d'autres spécialités pour lesquelles H2O intervient soit dans la continuité soit en actualisation des coopérations médicales, nous pouvons citer : la néphrologie, la pneumologie, l'hépatogastro-entérologie, l'oto-rhino-laryngologie, l'urologie, l'endocrinologie, la dermatologie, la gériatrie, la psychiatrie, la médecine interne, la gynécologie obstétrique, la pédiatrie, l'infectiologie, l'odontologie.

LES ÉTABLISSEMENTS ENGAGÉS DANS CES COOPÉRATIONS TERRITORIALES

- ✓ CH Tarbes-Lourdes,
- ✓ CH Auch,
- ✓ CH Rodez,
- ✓ CHIC Castres-Mazamet,
- ✓ CH Albi,
- ✓ CH Lavour,
- ✓ CH Carcassonne,
- ✓ CH Castelnaudary,
- ✓ CH Montauban,
- ✓ CHI Vallées de l'Ariège
- ✓ CH Ariège Couserans,
- ✓ CH Comminges Pyrénées,
- ✓ CH Marchant
- ✓ CH Cahors

Chaque structure s'investit activement pour renforcer ses spécialités spécifiques en lien étroit avec ses équipes médicales et les ressources disponibles sur le territoire.



Domaine de l'enseignement 3

3.1 Accueil et formation des étudiants

- **Augmentation du nombre d'étudiants sur le territoire** : stage obligatoire d'au moins un mois pour les étudiants de quatrième et cinquième années accueillis dans les centres hospitaliers de territoire.
- **Amélioration des conditions d'accueil** : des efforts sont déployés pour améliorer les conditions d'accueil des étudiants, notamment en matière de logement et d'encadrement pédagogique.

CENTRES IMPLIQUÉS

- ✓ **CH Lavour, CH Comminges Pyrénées**, (GHT Haute-Garonne et Tarn Ouest)
- ✓ **CHIC Castres-Mazamet, CH Albi** (GHT Cœur Occitanie)
- ✓ **CH Cahors** (GHT Lot)
- ✓ **CHI Vallées de l'Ariège** (GHT Pyrénées Ariégeoises)
- ✓ **CH Carcassonne** (GHT Ouest Audois)
- ✓ **CH Montauban** (GHT Tarn-et-Garonne)
- ✓ **CH Auch** (GHT Gers)
- ✓ **CH Tarbes-Lourdes** (GHT Hautes-Pyrénées)
- ✓ **CH Rodez** (GHT Rouergue)

3.2 Formation et accueil des PADHUE

CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER : un cadre spécifique est en cours de réflexion pour l'accueil des PADHUE (Praticiens diplômés hors union européenne), en **organisant leur temps de formation au CHU ainsi que leurs modalités d'association** à l'activité des services.

PROPOSITIONS : la réalisation d'un état des lieux des PADHUE présents dans chaque établissement avec leur besoin en formation est un premier jalon pour organiser au mieux les venues des PADHUE au CHU.

CENTRES IMPLIQUÉS

- ✓ Ensemble des établissements membres d'H2O

3.3 Universitarisation du territoire

POINT D'ÉTAPE SUR LE DISPOSITIF DE CCAT :

- ✓ **Contexte et fonctionnement** : le dispositif des CCAT (chefs de clinique de territoires) a été mis en place pour renforcer l'universitarisation du territoire. **Ce poste** combine des responsabilités en soins, enseignement et recherche, avec un temps réparti à 50 % entre le CH d'accueil et le CHU, et une répartition équivalente entre les soins et les activités universitaires.

- ~ **Processus de sélection et rémunération** : les candidatures sont examinées par une **commission d'évaluation** pour garantir leur adéquation avec les objectifs du dispositif et les besoins du territoire. Les postes de CCAT sont répertoriés au niveau ministériel avec une rémunération comparable à celle des CCA, incluant une prime d'exercice territorial.
- ~ **Défis et opportunités** : l'attractivité du dispositif est essentielle pour attirer les jeunes praticiens. Les établissements souhaitant accueillir un CCAT doivent réaliser une **cartographie de leur écosystème de recherche et d'enseignement** pour maximiser l'impact du dispositif. **Des discussions** avec l'ARS sur le financement sont en cours pour assurer la pérennité du dispositif.

RETOUR D'EXPÉRIENCE : les premiers retours sur les CCAT de la région sont positifs, avec une répartition progressive des responsabilités entre soins et activités universitaires. Ce dispositif suscite un intérêt croissant et pourrait conduire à une augmentation du nombre de postes si l'engouement se maintient.

- ~ **10 CCAT ont été déployés** ou sont en cours de déploiement dans des centres hospitaliers H2O dans les spécialités suivantes : pneumologie, médecine légale, ORL, gynécologie obstétrique, gériatrie, cardiologie, pharmacie.

CENTRES IMPLIQUÉS

- ~ **CH Lavour, CH Marchant**
(GHT Haute-Garonne et Tarn Ouest)
- ~ **CH Cahors** (GHT Lot)
- ~ **CHI Vallées de l'Ariège**
(GHT Pyrénées Ariégeoises)
- ~ **CH Montauban** (GHT Tarn-et-Garonne)
- ~ **CH Tarbes-Lourdes** (GHT Hautes-Pyrénées)

3.4 Chirurgie et anesthésie pédiatrique

PROBLÉMATIQUES :

- ~ **Réformes et recommandations nationales** : des exigences de formation et d'activité minimale sont imposées aux praticiens. Sans accompagnement, ces obligations pourraient entraîner un **désengagement** de la part des centres de chirurgie pédiatrique de proximité. Il est proposé de maintenir les interventions réalisées par des chirurgiens adultes sous dérogation et de soutenir les anesthésistes par des vacations ou par la création de centres d'anesthésie pédiatrique locaux.
- ~ **Propositions** : une **formation des MAR au CHU** pour les interventions pédiatriques permettra de garantir des soins de qualité et de maintenir le maillage du territoire en trois niveaux de prise en charge : proximité, spécialisation, et recours régional.

DISPOSITIF RÉGIONAL : le dispositif mis en place permettra de **consolider les dossiers d'autorisation de chirurgie** dont la fenêtre de dépôt est prévue pour le 1^{er} semestre 2025.

CENTRES IMPLIQUÉS

- ~ **CH Rodez, CH Carcassonne, CH Auch, CH Albi.**

Domaine de la recherche

4

4.1 Point d'étape sur H2O Recherche

DÉFIS ET INITIATIVES : en novembre 2023, la DGOS a publié une instruction visant à structurer les entités de recherche, en encourageant la mutualisation des moyens. Après trois ans, la DGOS évaluera les projets pour déterminer la pertinence des entités de recherche. Les membres d'H2O se sont engagés pleinement dans ce dispositif et ont créé au travers de leurs résultats, une structure fédérative permettant de s'inscrire dans ce nouveau cadre.

AXES DE TRAVAIL :

- ▾ **Bibliographie** : mise en place d'un accès commun à un catalogue de revues médicales numériques pour les établissements d'H2O.
- ▾ **Thématiques médicales prioritaires** : concentration sur la psychiatrie, la gériatrie (incluant l'IHU HealthAge), l'oncologie et la pédiatrie.
- ▾ **Animation et formation** : organisation de formations continues et d'un forum de territoire en 2025 pour stimuler l'innovation et la collaboration.
- ▾ **Communication** : création d'un annuaire partagé pour faciliter les interactions entre le CHU et les CH, afin d'améliorer la communication et la coordination.
- ▾ **Indicateurs et dotation** : réalisation de simulations financières et étude de scénarios pour la répartition de la dotation, en s'assurant que les ressources sont allouées de manière équitable et que l'utilisation des crédits répondent bien à l'objectif de structurer une activité de recherche dans les établissements du territoire.

PROCHAINES ÉTAPES : validation des propositions par le Bureau H2O Recherche et présentation au Conseil Stratégique pour finaliser la stratégie de croissance et de développement d'H2O recherche.

ENJEUX ET DÉVELOPPEMENTS : la finalisation de la cartographie des ressources, l'intégration de la médecine générale dans les projets de recherche, et le développement d'une dynamique territoriale efficace sont des priorités pour les mois à venir.

Domaine de la gestion numérique - communication

5.1 Système d'information, usages numériques

Cybersécurité et gestion des risques :

- ✓ **OBJECTIFS** : développer une approche intégrée pour la cybersécurité et coordonner la réponse aux cyberattaques. **Des réunions des DSI/DSN des établissements H2O** permettent de discuter des enjeux et des mesures à mettre en place.
- ✓ **INITIATIVES** : mise en place d'une **cartographie des besoins en cybersécurité**, appel à candidature pour désigner des **référénts**, **réponse coordonnée** aux cyberattaques, et réunion prévue afin de discuter des priorités et des stratégies.
- ✓ **PROPOSITION** : mettre l'accent sur la cybersécurité pour **protéger les données et les systèmes** et formaliser les sujets de travail et développer un **programme de réflexion détaillé** pour répondre aux défis de cybersécurité.

5.2 Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

DÉMARCHES EN COURS : le CHU de Toulouse s'engage dans des actions de RSE et développe une approche territoriale avec le GHT Haute-Garonne Tarn Ouest, avec une expansion prévue à l'échelle régionale.

OBJECTIFS : créer un réseau de référents RSE, réaliser des **études comparatives** et mettre en place des **actions communes** pour promouvoir les initiatives de responsabilité sociétale.

5.3 Communication H2O

OBJECTIFS : structurer et améliorer la **communication autour de H2O**, créer un **réseau d'échange** efficace, et augmenter la visibilité des actions de l'association.

INITIATIVES : élaboration d'une plaquette de présentation de H2O, organisation de réunions de travail pour définir les axes de communication, et préparation d'une réunion en présentiel le 3 octobre.

Présentation d'H2O lors des journées nationales de l'ADH à Paris le 15 mars 2024 et lors des journées nationales des GHT qui ont eu lieu le 14 et 15 novembre à Lille.

Au cours de cette période, H2O a réalisé des avancées significatives dans divers domaines. **Les efforts de structuration institutionnelle**, de renforcement des soins, de développement de la formation, de soutien à la recherche, et d'amélioration de la communication ont permis d'atteindre des premiers résultats et de poser les bases de projets futurs.

Les membres de l'association H2O continueront à travailler sur ces axes pour répondre aux défis à venir et à améliorer constamment les services et les pratiques en santé au sein de notre région. H2O répond à un besoin dans la politique régionale de santé, en jouant un rôle essentiel dans la fédération et la coordination des acteurs.

L'association se positionne comme un véritable levier pour les acteurs hospitalo-universitaires, favorisant leur synergie, tout en accélérant et facilitant les partenariats et les initiatives qu'elle soutient.





CONTACTS

Carles de Bideran : debideran.c@chu-toulouse.fr

Carla Pieron : pieron.c@chu-toulouse.fr

Conception : Direction du GHT et des coopérations territoriales du CHU de Toulouse.
Mise en page : Direction de la communication. Édité en novembre 2024.



**Hôpitaux
Occitanie Ouest**
Unis pour votre santé